



# Procès-Verbal de la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education

---

Réunion du : **jeudi 05 mai 2022 à 18h00 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de football**

---

Président : M. Abdelhafid HORMI.

---

Présents : M. M. ESCHYLLE Michel (CDA)

---

Excusés: M. Arnold MAKWO, Christian BAUDUIN, HIMMI Abdelhamid.

---

Secrétaire de Séance : Mme Marina SAUVAGE

## 1. [Invitations club](#)

### ➤ **Match 50871.2 en Futsal D1 entre Jeunesse Aulnaysienne et Sport Ethique Livry**

*La CPDME a été avertie par mail de la non-présence des dirigeants du club de la JEUNESSE AULNAYSIENNE.*

La CDPME les invite à nouveau le jeudi 19 mai 2022 à 18h00 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de football.

### ➤ **Match 50853.1 en Futsal D1 du 28/05/2022 entre Aulnay Nord Plus et Sport Ethique Livry**

La CDPME remercie le dirigeant M. ELKOURDI Yassine du club d'AULNAY NORD PLUS ainsi que M. BLADE Elhadji représentant du club de SPORT ETHIQUE LIVRY pour leur présence.

Après les avoir entendus sur l'enjeu du match et en accord avec les deux représentants, la rencontre aura lieu à une date fixée par le District.

Le club recevant (AULNAY NORD) prendra la responsabilité d'assurer la sécurité des joueurs de l'équipe visiteuse (SPORT ETHIQUE LIVRY) de l'arrivée au départ.

La rencontre sera dirigée par deux arbitres ainsi qu'un délégué à la charge du club de AULNAY NORD PLUS.

### ➤ **Match 52521.2 en U18 D2 du 01/06/2022 entre Montreuil ESD et OL Pantin**

*La CDPME regrette les absences non excusées des dirigeants des clubs de OL PANTIN et MONTREUIL ESD.*

La CDPME les invite à nouveau le jeudi 19 mai 2022 à 18h30 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de football.

## 2. Organisation d'un match sensible.

La CDPME rappelle aux clubs que pour l'organisation d'un match sensible, ils doivent compléter le dossier ([disponible en cliquant ici](#)) et le transmettre au District au moins 15 jours avant la date de la rencontre en question.

**Prochaine réunion le jeudi 12 mai 2022 à 18h00.**

**Président**

M. Abdelhafid HORMI.

**Secrétaire de Séance**

Mme Marina. SAUVAGE